



Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

5982^e séance

Vendredi 26 septembre 2008, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Yoda	(Burkina Faso)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Grauls
	Chine	M. Li Kexin
	Costa Rica	M. Urbina
	Croatie	M. Vilović
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M ^{me} Yade
	Indonésie	M. Natalegawa
	Italie	M. Terzi di Sant'Agata
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Ettalhi
	Panama	M. Arias
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce
	Viet Nam	M. Le Luong Minh

Ordre du jour

Exposé du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

Lettre datée du 4 septembre 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2008/594)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Exposé du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

Lettre datée du 4 septembre 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2008/594)

Le Président : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, S. E. M. Alexander Stubb, Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et Ministre des affaires étrangères de la Finlande.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil, je souhaite chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Alexander Stubb et je l'invite à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit en réponse à la demande formulée par la Représentante permanente de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies dans une lettre datée du 4 septembre 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité et publiée sous la cote S/2008/594.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de S. E. M. Alexander Stubb, Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et Ministre des affaires étrangères de la Finlande. Je lui donne la parole.

M. Stubb (parle en anglais) : Je suis très content d'être ici aujourd'hui. Je prends la parole en ma qualité de Président de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et, si je peux, j'aborderai aujourd'hui trois points principaux.

Pour commencer, si je devais donner un thème général de mon exposé d'aujourd'hui, ce serait, pour le dire très simplement, que l'ONU et l'OSCE sont liées par une même destinée. Je voudrais mettre en lumière

deux façons dont l'ONU et l'OSCE ont coopéré pendant la présidence finlandaise de l'OSCE.

Tout d'abord, nous voulons promouvoir la mise en œuvre de tous les principes, conventions et autres instruments des Nations Unies convenus au niveau mondial. Ainsi, à de nombreux égards, on pourrait peut-être dire que l'OSCE s'efforce de contribuer à soutenir tous les principes mis en relief à l'ONU.

Ensuite, je nous vois aussi coopérer du fait que l'alerte précoce, la gestion des crises et les activités d'après conflit de l'OSCE sont des éléments essentiels de l'ordre international fondé sur l'ONU. Ainsi, nous pourrions dire de bien des manières que l'ONU et l'OSCE ont toutes deux pour tâche de prévenir et de régler les conflits. Dès lors, nous vivons dans une espèce de symbiose et, si l'on devait simplifier, je le dis en tant qu'Européen, l'ONU a une portée universelle, avec ses 192 Membres, tandis que l'Union européenne a une portée très régionale, avec ses 27 membres. L'OSCE trouve une place confortable entre ces deux organisations avec ses 56 membres, s'étendant de Vancouver à Vladivostok.

Aujourd'hui, je voudrais traiter de trois difficultés que, selon moi, l'OSCE et l'ONU ont en commun; ces trois difficultés sont, bien entendu, régionales. La première est la Géorgie, la deuxième le Kosovo et la troisième l'Afghanistan. Après avoir brièvement traité de ces trois questions, je tirerais deux enseignements de la crise récente. Je vais commencer par la Géorgie.

En ma qualité de Président de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, je n'aurais jamais pensé que la présidence serait devenue aussi mouvementée dans les derniers jours du mandat. Bien entendu, cela a eu à voir avec les événements qui ont eu lieu au début d'août en Géorgie.

Quel était notre but en tant que Président? Nous devons faire trois choses : tout d'abord, négocier un cessez-le-feu, et je pense que nous avons réussi assez rapidement, dans un délai de cinq jours. Je voudrais rendre hommage au travail réalisé par le Ministre français des affaires étrangères, Bernard Kouchner, et le Président français, Nicolas Sarkozy, qui assument la présidence de l'Union européenne. Je voudrais aussi rendre hommage à tous ceux qui ont tenté de négocier ce cessez-le-feu, notamment le Président Medvedev, le Premier Ministre Poutine, le Ministre des affaires étrangères Lavrov et le Président Saakashvili. C'était

un effort commun, nous avons réussi en cinq jours, et c'était l'objectif principal.

Le deuxième objectif de l'OSCE était de superviser le retrait des troupes. À cet égard, je pense que nous y arrivons avec ce que j'appellerais le plan Sarkozy II, dont l'objectif est le retrait des troupes d'ici le 10 octobre.

Le troisième objectif était de donner une présence internationale au conflit et à la crise; je pense que l'OSCE avait un rôle déterminant à jouer à cet égard, car nous étions la seule organisation à avoir l'infrastructure permettant d'envoyer des observateurs militaires sur le terrain et, après les négociations, nous avons pu envoyer 20 observateurs dans des zones proches de l'Ossétie du Sud. Je pense que ce rôle a été essentiel pour surveiller le cessez-le-feu, et nous avons fait cela dès le début. Deux séries de négociations sont toujours en cours sur le sujet particulier des observateurs militaires. L'une porte sur 80 observateurs supplémentaires, qui seraient envoyés dans les zones proches de l'Ossétie du Sud. J'espère prudemment qu'avec la participation constructive de tous les membres de l'OSCE, nous pourrions les obtenir.

L'autre série de négociations concerne les huit observateurs militaires qui avaient un mandat de l'OSCE à Tskhinvali, en Ossétie du Sud. Là, les choses ne se sont pas déroulées comme prévu, mais je voudrais préciser que, il me semble, nous pourrions commencer dans les prochains jours, si la sécurité des observateurs peut être garantie dans les missions partant de Géorgie vers Tskhinvali. Je voudrais vraiment rendre hommage aux efforts de mon collègue, Sergey Lavrov, qui tente d'aider les huit observateurs à pénétrer dans la région, de manière à recueillir ce que l'on peut appeler des informations objectives. Ainsi, je reste confiant, mais avec prudence, sur ces deux questions, celle des 80 observateurs et celle des 8 observateurs pour l'Ossétie du Sud.

Je me suis rendu à deux reprises en Géorgie, à Tbilissi, avec le Ministre des affaires étrangères Kouchner; la première fois, la guerre venait d'éclater. C'était pour le cessez-le-feu. Ensuite, je m'y suis rendu quelques jours plus tard et j'ai pu observer dans quelle mesure le cessez-le-feu était respecté.

L'Union européenne a également entrepris une autre démarche importante : nous avons décidé, à l'UE, d'envoyer 200 observateurs supplémentaires. Donc, pour résumer, s'agissant de la Géorgie et de ce qui se

passé actuellement, nous poursuivrons nos efforts en matière d'observation militaire.

Comment est-ce que j'envisage le rôle de l'ONU dans l'ensemble de mesures de stabilisation de la Géorgie? Je pense que le rôle de l'ONU est d'assurer la stabilité à long terme et je suis convaincu que le Conseil de sécurité doit jouer un rôle essentiel à cet égard, comme dans toutes les questions relatives à la paix et à la sécurité internationales. J'ai pour ma part proposé de créer une plate-forme internationale composée de trois organisations clefs, l'ONU, l'Union européenne et l'OSCE, ainsi que des protagonistes du conflit. Cette plateforme devrait être convoquée dès que possible. Je pense que le 15 octobre est un bon point de départ, lorsqu'une conférence internationale est prévue à Genève. Je me réjouis également de coopérer avec les futurs présidents en exercice de l'OSCE – avec la Grèce, le Kazakhstan et la Lituanie – ainsi qu'avec d'autres partenaires de l'OSCE.

Voilà ce que je voulais dire à propos de la crise en Géorgie. Je pense que nous avançons dans la bonne direction, mais nous devons tous poursuivre l'engagement international.

Le deuxième point que je voulais soulever concerne le Kosovo, ce que je vais faire brièvement. Tous les États participants de l'OSCE ont apporté leur appui à l'engagement continu de l'OSCE au Kosovo. L'OSCE travaille dans un bon esprit de coopération avec l'ONU dans ce domaine. En vertu de la résolution 1244 (1999), l'OSCE est le pilier essentiel de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Nous y menons l'opération la plus importante de l'OSCE, avec une mission de 800 membres sur le terrain dans l'ensemble des municipalités du Kosovo, et je pense que cela permet de mettre en place des institutions locales solides. Nous allons poursuivre ces efforts et j'espère que la transition de la MINUK à la Mission état de droit menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) sera moins douloureuse qu'elle ne l'a été jusqu'à présent.

La dernière question de fond que je voulais évoquer concerne l'Afghanistan. Je vais le faire très rapidement également. L'importance d'une action internationale efficace se vérifie dans plusieurs parties de la zone de l'OSCE, en particulier en Afghanistan. L'Afghanistan est un partenaire de coopération de l'OSCE et partage des frontières communes avec trois de nos États participants. Beaucoup d'autres œuvrent à

l'intérieur du pays dans des cadres internationaux tels que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Il est donc évident que l'OSCE a un intérêt stratégique dans la stabilisation du pays.

À la dernière réunion ministérielle qui s'est tenue à Madrid en novembre dernier, les ministres des affaires étrangères de l'OSCE se sont engagés à intensifier leur participation en Afghanistan. J'espère que cela se poursuivra, notamment en ce qui concerne la police et la lutte contre le trafic de stupéfiants.

Nous poursuivrons nos efforts en Afghanistan. L'ONU et l'OSCE ont des rôles très importants. L'ONU est le principal coordonnateur de la participation internationale en Afghanistan, et je suis sûr que nous pouvons compter sur son appui. Toutes les initiatives de l'OSCE seront menées en coopération étroite avec la MANUA et d'autres entités, parce qu'il est dans nos intérêts d'avoir une situation plus stable sur le terrain en Afghanistan.

Je terminerai en faisant part de quelques réflexions ou des enseignements que j'ai tirés des récents événements en tant que Président en exercice de l'OSCE.

Tout d'abord, je pense que les événements récents ont mis en exergue la fragilité de l'ordre international fondé sur des règles que l'ONU, avec l'appui de l'OSCE, s'efforce de construire. À cet égard, la crise en Géorgie a mis en lumière l'importance essentielle d'une coopération entre les deux organisations.

Je tire deux enseignements de tout cela. Premièrement, il n'existe pas réellement de conflit gelé. Il me semble qu'il est temps d'éliminer ce terme de notre lexique politique et d'agir rapidement pour régler tous les conflits en suspens dans notre région. Oublions tous les conflits gelés et tentons plutôt de les régler.

Le deuxième enseignement que j'ai tiré est que nous devons rediriger le travail de nos structures de sécurité internationales dans un esprit de multilatéralisme réel afin qu'elles fournissent une sécurité et stabilité véritables aux pays membres et à leurs habitants. Je pense que tant l'OSCE que l'ONU doivent prendre part à ces efforts à long terme. Pour ce qui est de l'OSCE, j'estime que nous devons entamer ces efforts à la réunion ministérielle qui se tiendra à Helsinki en décembre.

En résumé, je pense que nous sommes des partenaires liés par notre destin. J'estime qu'il y a quelques manières clefs dont nous pouvons coopérer. Nous devons mettre l'accent sur la Géorgie, le Kosovo et l'Afghanistan et sur les enseignements que nous pouvons tirer de tout cela. Il ne doit plus y avoir de conflits gelés, et nous devons nous concentrer sur les efforts multilatéraux.

Le Président : Je remercie M. Stubb de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent formuler des observations ou poser des questions sur l'exposé que nous venons d'entendre.

J'invite la Secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme de la France, S. E. M^{me} Rama Yade, à prendre la parole.

M^{me} Yade (France) : Je souhaiterais saluer la présence parmi nous du Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), M. Stubb, et le remercier pour son intervention. Les priorités définies correspondent aux défis auxquels nous sommes confrontés, et nous les partageons pleinement.

L'Union européenne est attachée à l'OSCE, qui constitue la seule organisation rassemblant tous les États de Vancouver à Vladivostok et dotée d'un mandat large. Elle a contribué au renforcement de la stabilité et de la sécurité internationales en permettant notamment la construction d'un socle de valeurs communes. C'est pourquoi il paraît essentiel à la France et à ses partenaires de l'Union européenne de préserver les conditions de l'efficacité de son action, non seulement parce que l'Union européenne représente aujourd'hui près de la moitié des membres de l'OSCE et les trois quarts de son budget, mais surtout parce que l'Union et l'OSCE sont profondément complémentaires. Elles partagent les mêmes valeurs et les mêmes principes, mais elles ne travaillent pas encore suffisamment ensemble. L'un des objectifs de la présidence française de l'Union européenne est précisément de renforcer cette complémentarité. La présence autour de cette table de plusieurs ministres représentant les États européens membres de l'OSCE montre que cette priorité est largement partagée au sein de l'Union européenne.

L'Union européenne et l'OSCE coopèrent étroitement dans le règlement de la crise en Géorgie.

La visite conjointe du Ministre des affaires étrangères français et de son homologue finlandais le 10 août témoigne de cette coopération. Sur le terrain, la mission de l'OSCE et la mission d'observation de l'Union européenne seront bien sûr amenées à travailler ensemble. L'OSCE continue aussi de jouer un rôle très positif au Kosovo qu'il convient de soutenir. La mission de l'OSCE au Kosovo remplit un rôle important pour garantir l'avenir démocratique et multiethnique du Kosovo, particulièrement pour la préservation des droits des minorités. La stabilité des Balkans doit être un objectif partagé de l'Union et de l'OSCE.

Enfin, l'Asie centrale est la région dans laquelle les activités de l'OSCE se sont le plus développées ces dernières années. L'Union européenne, en adoptant une stratégie sur l'Asie centrale, est également en train de devenir un acteur à part entière dans la région. Durant notre présidence de l'Union européenne et en étroite coopération avec l'OSCE, nous concentrerons nos efforts sur les questions de sécurité en Asie centrale. Elles ont été abordées à Paris le 18 septembre lors du premier Forum Union européenne-Asie centrale pour les enjeux de sécurité et trouveront notamment un prolongement dans la conférence Union européenne-OSCE-Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur la gestion intégrée des frontières et la lutte contre les stupéfiants en Asie centrale.

C'est dans sa conception globale de la sécurité et de la coopération que l'OSCE trouve toute sa valeur. Elle a été fondée sur la conviction que la sécurité allait de pair avec la promotion des droits de l'homme et de la démocratie. Je salue à cet égard le rôle essentiel du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme dans l'observation des élections dans la zone de l'OSCE et encourage tous les États membres à accueillir ces missions lors des échéances électorales majeures.

Cette institution est essentielle pour notre organisation. Son autonomie fait sa force. Elle doit être préservée. La France sera attentive à la promotion de son expertise irremplaçable et de son rôle exemplaire en matière d'observation électorale.

La présidence française de l'Union européenne sera marquée par le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cet anniversaire symbolique devra être l'occasion de rappeler vigoureusement l'universalité de ces valeurs et de ces principes. Je me réjouis que ce soixantième

anniversaire trouve un prolongement à l'OSCE avec l'aide de la présidence finlandaise.

Enfin, l'OSCE doit veiller à travailler en étroite coordination avec les autres organisations internationales et régionales. À cet égard, la venue de la présidence finlandaise devant le Conseil de sécurité constitue une belle démonstration de la vitalité de la coopération entre l'ONU et l'OSCE.

M. Grauls (Belgique) : Monsieur le Président, avant tout, je voudrais vous remercier d'avoir organisé ce débat. Dans le même temps je remercie le Ministre Stubb pour la présentation qu'il a faite sur les activités de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en sa qualité de Président en exercice de cette organisation. Je voudrais aussi l'assurer du plein soutien de la Belgique pour ses efforts afin de faire avancer l'agenda de l'OSCE.

En tant qu'organisation régionale sous Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, l'OSCE continue à être un acteur régional important. À travers sa conception unique de la sécurité – englobant une dimension politico-militaire, économique-environnementale et humaine – et à travers sa présence sur le terrain, l'OSCE continue à jouer un rôle concret de stabilisation dans sa région.

Il n'est bien sûr pas possible de ne pas se référer à la situation en Géorgie. La Belgique remercie le Président en exercice, et avec lui toute l'OSCE, pour les efforts déployés afin d'apaiser la situation. La Belgique pense ici en particulier à l'accord intervenu dès le 19 août, pour envoyer 100 observateurs supplémentaires dans les régions adjacentes à l'Ossétie du Sud, en complément des huit observateurs à l'intérieur de l'Ossétie du Sud, dont 20 ont été envoyés en Géorgie immédiatement.

Dans ce contexte, la Belgique déplore vivement qu'il n'ait pas été possible de trouver un accord entre les États participants sur les modalités de déploiement des observateurs OSCE supplémentaires, ce qui ne permet pas l'envoi à ce stade des 80 observateurs additionnels restants, comme initialement prévu.

De plus, la Belgique est d'avis que l'OSCE, ensemble avec d'autres acteurs tels que l'Union européenne et les Nations Unies, aura un rôle important à jouer dans les discussions futures qui démarreront à Genève.

La Belgique remercie le Président en exercice pour son briefing et lui souhaite plein succès pour la

réunion ministérielle à Helsinki. Je l'assure du plein soutien de la Belgique.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens avant tout à remercier le Président en exercice pour son exposé. Je tiens également à vous remercier, Monsieur le Président, de l'occasion qui nous est donnée aujourd'hui de débattre des travaux de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et de son partenariat avec l'ONU.

Ce qu'a dit le Président en exercice sur le partenariat entre l'ONU et l'OSCE s'inscrit parfaitement dans notre manière de voir les choses. Je voudrais également rappeler les propos prononcés au nom de la présidence de l'Union européenne (UE) sur les relations générales entre l'ONU, l'OSCE et ceux d'entre nous qui sont membres des trois organisations.

Je voudrais commencer, par quelque chose que le Ministre n'a pas abordé en détail, mais qui est important à nos yeux, il s'agit du soutien de l'OSCE à la mise en œuvre des principes des Nations Unies en ce qui concerne certaines questions horizontales graves. Je fais référence en particulier à des questions comme la lutte contre le terrorisme, les armes légères, et le trafic d'êtres humains. Je voudrais également saluer le travail du Ministre Stubb en vue de redynamiser les efforts de l'OSCE dans le domaine du règlement des conflits et de la gestion des crises, ainsi que sa volonté de coopérer plus étroitement avec l'ONU.

À mes yeux, il va de soi que la situation en Géorgie suscite en ce moment beaucoup d'intérêt, comme l'a dit lui-même le Président en exercice. Nous voudrions saisir cette occasion pour le remercier de ses efforts, notamment de son rôle dans la négociation du plan en six points. Nous attendons avec intérêt que l'ONU et l'OSCE collaborent davantage en la matière et en ce qui concerne les tâches humanitaires ainsi que pour jouer un rôle d'appui au représentant spécial de l'Union européenne pour la Géorgie. Nous nous félicitons que l'OSCE prenne pleinement part aux préparatifs de la conférence de Genève.

Nous sommes reconnaissants au Président en exercice d'avoir fait le point sur les négociations relatives aux observateurs militaires de l'OSCE. Nous partageons la déception de la Belgique concernant certaines difficultés survenues au cours de ces négociations du fait des objections d'un État Membre. Cependant, les propos ultérieurs du Président en exercice sur les chances de parvenir à un résultat positif, en tirant parti de ses propres contacts avec le

Ministre des affaires étrangères Lavrov, étaient très encourageants.

Nous voulons voir un accès véritable et suffisant pour les observateurs militaires de l'OSCE, en nombres suffisants. Comme nous l'avons dit, l'OSCE occupe une place privilégiée pour jouer ce rôle, avec ses membres européens et les autres. Il est important d'avoir des mécanismes pour observer les retraits. Afin de bien observer les retraits, un accès à l'Ossétie du Sud est essentiel. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour demander qu'une protection adéquate soit fournie aux observateurs de l'OSCE qui sont sur le terrain, ainsi que pour demander à toutes les parties de veiller à ce qu'ils aient la protection nécessaire pour exécuter le travail qui leur a été assigné.

Je voudrais maintenant parler du Kosovo, que plusieurs orateurs ont déjà évoqué. L'OSCE joue un rôle important en contribuant à l'émergence d'une société multiethnique et tolérante au Kosovo. L'Organisation y est présente depuis l'adoption de la résolution 1244 (1999) et y a joué un rôle extrêmement positif. Son engagement continu, notamment en ce qui concerne la protection des minorités et le respect des droits de l'homme, est d'une importance cruciale. Sa présence sur le terrain constitue un atout inestimable, alors que les effectifs de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo sont en train de se réduire. Nous espérons que l'engagement de l'OSCE renforcera les efforts des autres acteurs internationaux sur le terrain, notamment ceux de l'Union européenne.

En ce qui concerne l'Afghanistan, nous appuyons vivement l'action de l'OSCE à la frontière nord de ce pays, ainsi qu'à l'intérieur de l'Afghanistan. Cela contribue à instaurer la stabilité dans le pays. L'OSCE a un rôle à jouer pour aider l'Afghanistan à sécuriser ses frontières avec les États d'Asie centrale, à améliorer l'ordre public et à lutter contre le trafic de drogues. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier la présidence de l'OSCE pour les efforts qu'elle a déployés dans la zone transfrontalière, et pour indiquer que nous appuyons l'ensemble des propositions relatives aux projets qui sont en négociation à Vienne. Nous sommes partisans également d'une pleine coordination entre l'OSCE et l'ONU, qui est le Coordonnateur principal de l'action internationale en Afghanistan.

M^{me} DiCarlo (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens moi aussi à souhaiter la bienvenue au

Président en exercice et le remercie de son exposé détaillé sur les activités de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sous la présidence de la Finlande. L'exposé du Président en exercice a évoqué l'approche multidimensionnelle de la sécurité, qui comporte des aspects politiques et militaires ainsi qu'économiques, environnementaux et humains. Nous saluons les efforts de l'OSCE en vue de promouvoir les principes de l'Acte final d'Helsinki et nous appuyons résolument la déclaration du Président en exercice sur l'importance d'une coopération OSCE-Nations Unies.

Nous louons le travail de l'OSCE en Géorgie et reconnaissons les efforts constants de l'organisation pour contribuer à un règlement pacifique du conflit. Je tiens à féliciter personnellement le Ministre des affaires étrangères Stubb pour le rôle moteur qu'il a joué tout au long de la crise en Géorgie. L'OSCE a réagi rapidement à la crise, en envoyant 20 observateurs militaires supplémentaires en Géorgie. Nous regrettons que la Fédération de Russie ait bloqué l'accès des observateurs de l'OSCE en Ossétie du Sud. En outre, la position de la Russie sur la zone de responsabilité des observateurs retarde le déploiement des 80 observateurs supplémentaires. Les observateurs internationaux doivent avoir accès à tout le territoire de la Géorgie – l'OSCE en Ossétie du Sud et les Nations Unies en Abkhazie – afin de vérifier la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu du 12 août et de faire la lumière sur les questions des droits de l'homme et humanitaires.

En ce qui concerne le Kosovo, cette année aura été une année de changement. Les institutions du Kosovo mises sur pied par les Kosovars avec l'aide de l'OSCE et de l'ONU sont devenues pleinement opérationnelles, et comme il se doit, le peuple du Kosovo est désormais aux commandes de ces institutions. Depuis son indépendance, le Kosovo a adopté une nouvelle Constitution et promulgué un ensemble de lois qui consacrent les droits des minorités. La mission de l'OSCE au Kosovo a joué un rôle important en tendant la main aux minorités, et nous attendons avec intérêt l'engagement continu de l'OSCE sur le terrain.

S'agissant de l'Afghanistan, nous nous réjouissons d'apprendre que des projets concrets relatifs au maintien de l'ordre et à la lutte contre le trafic de stupéfiants seront lancés d'ici la fin de l'année.

L'OSCE joue également un rôle critique en faveur de la démocratie par le biais de l'observation électorale. Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE a mis la barre très haut pour ce qui est de la méthodologie relative à l'observation des élections. Son expérience et ses compétences dans ce domaine sont respectées dans le monde entier. L'OSCE observera les élections présidentielles aux États-Unis en novembre, et nous nous en félicitons. Un système de surveillance des élections indépendant peut contribuer au renforcement général des institutions démocratiques dans les pays en transition et dans les démocraties établies.

Je tiens à assurer M. Stubb que les États-Unis appuient pleinement ses efforts.

M. Terzi di Sant'Agata (Italie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter le Ministre des affaires étrangères, M. Stubb, pour son exposé et pour la façon remarquable dont il préside l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) depuis trois ans. À ce jour, il est parvenu à de nombreux résultats et nous lui souhaitons plein succès dans l'exécution de son mandat.

L'Italie est très attachée à l'OSCE et elle appuie les priorités définies par la présidence finlandaise, ainsi que les efforts déployés par M. Stubb pour revitaliser cette organisation qui joue un rôle important et fort nécessaire en faveur de la stabilité, de la sécurité et de la coopération régionales.

Mon gouvernement est favorable à la coopération avec l'ONU, avec le Conseil de sécurité notamment, et avec les organisations régionales et sous-régionales conformément aux dispositions du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. Les organisations régionales doivent renforcer et compléter les efforts de l'ONU en assumant un rôle actif dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales dans les domaines tels que la gestion des crises, les opérations de maintien de la paix et la lutte contre le terrorisme. Nous pensons qu'à cet égard, l'OSCE a fait la preuve de sa compétence au fil des ans.

L'OSCE, de concert avec l'Union européenne, a joué un rôle crucial depuis l'éclatement de la crise en Géorgie, et elle continuera d'avoir un rôle décisif dans la mise en œuvre des accords du 12 août et du 8 septembre, ainsi qu'à la conférence de Genève prévue à la mi-octobre.

L'Italie se félicite de la présence continue de l'OSCE au Kosovo où, en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs internationaux, elle contribue à la protection des droits de l'homme, en particulier les droits des minorités, et joue un rôle important dans le maintien de la stabilité et de la sécurité régionales.

Nous espérons également que l'OSCE donnera suite à la décision ministérielle relative à son engagement en Afghanistan par des activités et des projets concrets, dans le cadre de sa contribution aux efforts internationaux en cours.

Enfin, mon pays estime que la réunion du Conseil ministériel qui se tiendra en décembre sera l'occasion opportune de poursuivre un dialogue constructif et ouvert sur toutes les questions en suspens, de mettre également en relief les travaux de l'OSCE et de renforcer la confiance des États Membres dans le rôle qu'elle joue dans l'architecture européenne de sécurité.

M. Viločić (Croatie) (*parle en anglais*) : Comme les autres délégations, je souhaite remercier le Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le Ministre des affaires étrangères, M. Stubb, pour son exposé, et pour tout son travail à la tête de cette organisation. Nous notons la complémentarité du mandat de l'OSCE et de celui de l'ONU, ainsi que le partenariat qui s'est mis en place. Nous notons également avec satisfaction la revitalisation de l'organisation sous la présidence finlandaise.

Trois crises régionales ont été mentionnées aujourd'hui, et nous saluons l'engagement de l'OSCE en Géorgie, au Kosovo et en Afghanistan. Nous notons tout particulièrement les efforts consentis par l'OSCE en Géorgie et les résultats obtenus.

Le Président en exercice a énuméré avec grande modestie tout ce qu'il a accompli à ce jour. Nous savons que l'OSCE est parvenue à des résultats dans le cadre du Forum pour la coopération en matière de sécurité et du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, en particulier au Kosovo, dans le domaine des droits des minorités – non seulement dans l'observation des élections, comme l'a mentionné la délégation italienne, mais également dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

Nous avons été particulièrement heureux d'avoir des informations sur l'approche adoptée vis-à-vis de ce qu'on appelle les « conflits gelés ». Nous pensons qu'il

s'agit là d'une bonne façon de régler les problèmes qui existent et de ne pas les mettre sous le tapis.

Enfin, je voudrais exprimer mes meilleurs vœux de succès à la prochaine réunion ministérielle qui doit se tenir en décembre à Helsinki et assurer que mon pays continuera de coopérer pleinement aux efforts de l'OSCE.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Ministre finlandais des affaires étrangères, M. Stubb, de sa déclaration et des activités qu'il mène en sa qualité de Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

La Fédération de Russie a toujours été favorable au développement et à l'amélioration généraux de la coopération de l'ONU et de son Conseil de sécurité avec les mécanismes régionaux et sous-régionaux, leurs efforts se complétant harmonieusement sur la base solide que constitue la Charte des Nations Unies, en particulier le Chapitre VIII, et tenant véritablement compte des avantages comparatifs de chacun d'entre eux. Bien entendu, ce qui est crucial ici, c'est une division claire du travail et le respect intégral de la responsabilité principale du Conseil de sécurité, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales, ce qui permettra d'accroître la capacité de la communauté internationale de résoudre les crises. Nous notons avec satisfaction que, en sa qualité de mécanisme régional, l'OSCE a établi une coopération étroite et fructueuse avec l'ONU dans un certain nombre de domaines importants, essentiellement des domaines touchant à la sécurité et au règlement des différends régionaux.

L'OSCE doit jouer un rôle important dans le règlement de la crise qui a éclaté en août dans le Caucase. Nous espérons que les observateurs de l'OSCE s'acquitteront de leur mandat avec rigueur et efficacité et coopéreront avec les observateurs de l'Union européenne qui, d'après le document Medvedev-Sarkozy du 8 septembre, doivent être déployés dans la zone de sécurité près de la région d'Ossétie du Sud d'ici au 1^{er} octobre 2008.

Nous partageons l'avis de ceux qui déplorent que le Conseil permanent de l'OSCE n'ait pas été en mesure de prendre une décision sur le déploiement de 80 observateurs supplémentaires de l'OSCE, parce que les États-Unis d'Amérique et d'autres membres du Conseil permanent de l'OSCE n'ont pas honoré le

document Medvedev-Sarkozy du 8 septembre, mais en ont faussement interprété les dispositions.

Pour sa part, la Fédération de Russie fera tout ce qui est en son pouvoir pour appuyer les activités des observateurs de l'OSCE.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alexander Stubb pour qu'il réponde aux observations qui ont été faites.

M. Stubb (*parle en anglais*) : Je remercie la France, la Belgique, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Italie, la Croatie et la Fédération de Russie de leurs commentaires et observations, ainsi que de leur appui aux travaux de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Je ne voulais pas faire preuve d'un optimisme démesuré dans mon intervention, c'est pourquoi je me suis limité à une stricte interprétation de ce que l'OSCE fait à l'heure actuelle. À en juger par les commentaires qui m'ont été adressés, je suis tenté de tirer la conclusion que l'appui est encore fort à l'idée de dépêcher 100 observateurs en Ossétie du Sud, ou dans des zones adjacentes. Nous poursuivrons donc nos efforts en ce sens. J'ai également pris note d'un appui marqué à l'action générale de l'OSCE.

En résumé, je retiens deux choses. Premièrement, quelles sont les régions clefs pour l'OSCE? Je dirai qu'il s'agit d'abord des Balkans occidentaux. Nous allons continuer d'agir dans cette région, comme l'a souligné, entre autres, le représentant de la Croatie. Il y a aussi le Caucase – je parle ici non seulement de la Géorgie mais également, bien sûr, des conflits dans le Haut-Karabakh, en Azerbaïdjan, en Arménie, ainsi qu'en Moldova, au sujet de la Transnistrie. Enfin, il y a

l'Asie centrale, que je n'ai pas mentionnée dans mon intervention. En ma qualité de Président en exercice, j'ai effectué une visite au Tadjikistan, en Ouzbékistan, au Kirghizistan, au Turkménistan et au Kazakhstan durant l'été, et cela m'a donné à penser que l'OSCE avait un travail très important à y accomplir.

Par conséquent, dans les trois régions, quels sont les rôles à jouer? Dans les Balkans occidentaux, il faut renforcer les institutions; dans le Caucase, il faut gérer les conflits et le relèvement; et en Asie centrale, il faut consolider la démocratie. Bien évidemment, nous poursuivrons nos autres activités, notamment en matière de contrôle des frontières, de droits de l'homme, d'élections, etc.

J'attends avec intérêt la réunion ministérielle qui se tiendra à Helsinki les 4 et 5 décembre, car je pense, en tant que Président en exercice de l'OSCE, qu'il sera temps pour nous de faire le bilan de ce qui s'est passé ces derniers mois et peut-être aussi d'adopter une déclaration politique courte et ambitieuse quant au futur de l'organisation.

J'apprécie vivement tous les commentaires du Conseil de sécurité. J'en ai pris bonne note et j'en tiendrai compte dans la préparation de la réunion ministérielle d'Helsinki prévue en décembre.

Le Président : Je remercie M. Stubb pour les précisions qu'il a apportées.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 10 h 55.